



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Egypte

Question écrite n° 94966

Texte de la question

M. Alain Marsaud appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la détérioration de la sécurité de nos compatriotes établis en Égypte à la suite de l'assassinat de Giulio Regeni, étudiant italien décédé sous les coups de ses geôliers. Ce meurtre, perpétré deux ans à peine après la disparition d'Éric Lang, décédé dans les mêmes conditions, provoque de nombreuses craintes parmi les 6 000 Français établis sur place. La violence extrême de ces actes, perpétrés par un régime qualifié « d'ami » de la France, appelle une réaction forte. C'est la raison pour laquelle il souhaiterait l'interroger sur les actions qu'il entend entreprendre afin de garantir la sécurité des nombreux Français résidant en Égypte.

Texte de la réponse

Le nombre de Français résidant en Egypte est estimé à près de 6 000 personnes, dont près de la moitié sont des binationaux, tandis qu'on estime à un peu moins de 150 000 le nombre de Français de passage sur le territoire égyptien chaque année. La sécurité de la communauté française est au cœur des préoccupations de notre ambassade, tout particulièrement au regard de l'évolution du contexte politique et sécuritaire que connaît l'Egypte depuis plusieurs années. Elle repose sur un plan de sécurité opérationnel et régulièrement mis à jour, en étroite collaboration avec le ministère de la défense. Les services concernés du ministère des affaires étrangères et du développement international échangent régulièrement avec nos représentations diplomatiques et consulaires en Egypte et conduisent, en tant que de besoin, des missions d'évaluation et de préparation à la gestion de crise. Les consulats généraux de France au Caire et à Alexandrie mènent une communication large et permanente auprès de la communauté française par le biais de leurs sites Internet. Ils procèdent également à l'envoi régulier de messages par courriels, doublés de SMS, faisant état de l'évolution de la situation sécuritaire et rappelant les consignes de vigilance à respecter lors des déplacements dans le pays. La fiche "Conseils aux voyageurs" pour l'Egypte est par ailleurs régulièrement mise à jour pour rendre compte de l'évolution de la situation locale et tenir informés les Français de passage, notamment au regard de la recrudescence d'attaques terroristes constatées depuis près d'un an. Suite aux attentats qui ont frappé la France le 13 novembre 2015, l'ambassade a appelé la communauté française à la plus grande vigilance. Le niveau de sécurité des emprises françaises dans le pays, écoles et emprises culturelles y compris, déjà très élevé avant ces événements, a été porté au maximum. Elles ont été placées sous surveillance par les autorités égyptiennes, avec lesquelles l'ambassade entretient des relations suivies et qui ont assuré de leur entier soutien pour assurer la protection de nos ressortissants. L'ambassade porte une attention particulière à l'évolution de l'affaire Lang. Elle entretient à cet égard des contacts réguliers avec le ministre de la justice égyptien. Il en va de même pour l'affaire Giulio Regeni, à la suite de laquelle le consulat général a diffusé de nouvelles consignes de prudence à la communauté française.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marsaud](#)

Circonscription : Français établis hors de France (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94966

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [12 avril 2016](#), page 3006

Réponse publiée au JO le : [6 décembre 2016](#), page 9951